

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Ouest-
de-l'île-de-Montréal

Québec



RAPPORT ANNUEL

1ER AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021



LISTE DES ACRONYMES

- ADAQ Accueil demandeurs d'asile Québec
- ALPA Accueil liaison pour arrivants
- ASFC Agence des services frontaliers du Canada
- BINAM Bureau d'intégration des nouveaux arrivants de Montréal
- BSR Bilan de santé et de bien-être des réfugiés
- CCOMTL CIUSSS du Centre-Ouest de l'Île-de-Montréal
- CANA Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants
- CCR Conseil canadien pour les réfugiés
- CDAR Clinique des demandeurs d'asile et des réfugiés
- CERDA Centre d'expertise sur le bien-être et l'état de santé physique des réfugiés et des demandeurs d'asile
- CISR Commission de l'immigration et du statut de réfugié
- CIUSSS Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- CLSC Centre local de santé et de services sociaux
- COVID-19 Maladie à coronavirus 2019 (ou corona virus disease)
- CSDAGDP Centre spécialisé des demandeurs d'asile, des garants défaillants et des parrainés
- CSI Centre de surveillance de l'immigration
- DDA Demandeur d'asile
- DLM De la montagne
- DMS Durée moyenne de séjour
- ERAR Examen des risques avant renvoi
- ETPS Entente sur les tiers pays sûrs
- HRC Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- IPS Infirmière praticienne spécialisée
- IRCC Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada
- MIFI Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- MNA Mineur non accompagné
- MSAM Migrant sans assurance médicale
- MSSS Ministère de la santé et des services sociaux
- MTESS Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- NAT Notification d'arrivée au terminal
- PFSI Programme fédéral de santé intérimaire
- PRAIDA Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile
- RDC République démocratique du Congo
- SAR Section d'appel des réfugiés
- SBF Supplément au budget familial
- SPR Section de protection des réfugiés
- SPVM Service de Police de la Ville de Montréal
- TCRI Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
- YMCA Les YMCA du Québec

A vertical decorative image on the left side of the page shows the silhouettes of several people standing on a boat, looking out at a large, bright sun or moon over a body of water.

PRÉSENTATION D'UNE ANNÉE SANS PRÉCÉDENT

L'année 2020-2021 a été marquée par la pandémie liée à la COVID-19 et les mesures sanitaires ont durement affecté les demandeurs d'asile, notamment par la fermeture de la frontière canado-américaine aux voyages non-essentiels depuis le 21 mars 2020. De plus, la CISR a suspendu les audiences pendant plusieurs mois pour ensuite procéder à un virage complet vers des audiences virtuelles générant des délais supplémentaires dans le traitement des demandes. IRCC a fait de même pour les services offerts aux personnes et a, pendant une certaine période, suspendu les entrevues de recevabilité et l'impression des documents du demandeur d'asile. Du côté de l'ASFC, il a été décidé de suspendre les renvois pour une certaine période.

Les arrivées ont ainsi grandement diminué, mais les besoins des demandeurs d'asile dans la communauté ont été exacerbés pour diverses raisons, telles que d'être muni d'un document d'identité expiré faute de pouvoir le renouveler, la difficulté d'accéder à certains services, des délais dans l'émission des permis de travail, l'impact de la pandémie sur santé mentale des individus, l'isolement, la perte d'emplois, la suspension et le report de plusieurs centaines d'audiences, l'insécurité relative à la COVID, notamment pour les membres de la famille laissés au pays d'origine et plus encore.

Parallèlement à ces impacts, les demandeurs d'asile ont été nombreux à contribuer aux efforts de lutte contre la pandémie, en tant que préposés aux bénéficiaires ou encore comme personnel de l'entretien ménager et de la sécurité. Certains d'entre eux ont ainsi pu accéder à un programme de reconnaissance et voir leurs procédures de demande d'asile accélérées.

Par ailleurs, compte-tenu de la réduction de la demande pour nos services, plusieurs employés ont été délestés dans d'autres secteurs de notre établissement. Enfin, cette année a été marquée par le déménagement des bureaux du PRAIDA sur la rue Port-Royal Est, dans le quartier Ahunstic-Cartierville. Ce rapport annuel est le reflet d'une année sans précédent.



PRÉSENTATION

Le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA)

Mandaté par le ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), le PRAIDA est un programme du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal spécialisé dans l'accueil et l'intégration des demandeurs d'asile sur le territoire du Québec. Plus précisément, le PRAIDA a le mandat de :

- Offrir des services psychosociaux et des services de santé aux demandeurs d'asile ;
- Soutenir et accompagner les organismes communautaires et institutionnels dans leur intervention auprès des clientèles demandeuses d'asile et en processus de régularisation de statut migratoire ;
- Établir le bilan de bien-être et de santé des réfugiés réinstallés sur l'Île-de-Montréal et de les référer aux différentes ressources selon leurs besoins.

MISSION

La mission du PRAIDA est d'accueillir et de soutenir les demandeurs d'asile dans leur établissement au Québec, dans le respect de leur dignité et de leurs droits.

POPULATION CIBLE

- Personnes en processus de demande d’asile ;
- Demandeurs d’asile déboutés et dont le dossier est :
 - En appel
 - À l’étude pour une demande d’examen du risque avant le renvoi (ERAR)
 - À l’étude, à la suite d’une demande de résidence permanente pour des considérations d’ordre humanitaires
- Personnes en mesure de renvoi ;
- Personnes originaires de pays où il y a une suspension temporaire de renvoi ;
- Réfugiés réinstallés résidant sur l’Île-de-Montréal.

ÉQUIPE PRAIDA

Le PRAIDA est une équipe multidisciplinaire composée de travailleurs sociaux, des techniciens en travail social, d’infirmières, d’agents administratifs, ainsi que d’une équipe de gestion. Ensemble, ils assurent des services d’installation et d’intégration à la société québécoise, un accueil ainsi que des soins de santé et psychosociaux aux demandeurs d’asile du Québec et aux réfugiés réinstallés sur l’Île-de-Montréal.

L'ANNÉE EN QUELQUES CHIFFRES

LES ARRIVÉES

La fermeture des frontières a eu un impact considérable sur l'arrivée des demandeurs d'asile au Canada. En effet, le 21 mars 2020, le gouvernement canadien a annoncé la fermeture de la frontière canado-américaine aux voyages non-essentiels jusqu'à nouvel ordre. Seules les personnes visées par les exceptions prévues à l'Entente sur les tiers pays sûrs (ETPS) sont autorisées à présenter une demande d'asile au Canada lorsqu'ils se présentent à la frontière canado-américaine. Ceux qui ne se qualifient pas en vertu de ces exceptions sont renvoyés temporairement aux États-Unis jusqu'à ce que cette mesure soit levée. Ainsi, pour l'année 2020, le PRAIDA a hébergé 298 personnes, comparativement à 17 082 pour l'année 2019. Rappelons que l'une des exceptions prévues à l'ETPS concerne l'unité familiale. Ainsi, une personne ayant un membre de la famille au Canada est autorisée à présenter une demande d'asile, ce qui peut expliquer les faibles taux de personnes hébergées.

Pour l'année financière 2020-2021, 1425 demandeurs d'asile sont arrivés au Québec comparativement à 21 120 pour l'année précédente, représentant ainsi une baisse de 93% des arrivées. La moyenne quotidienne des arrivées l'année précédente était de 48.5 personnes. La durée moyenne de séjour quant à elle était de 25,9 jours comparativement à 19,3 jours l'an dernier.

LES CINQ PRINCIPAUX PAYS

de provenance des usagers du PRAIDA pour 2020
2021 en comparaison avec ceux de la SPR

PRAIDA

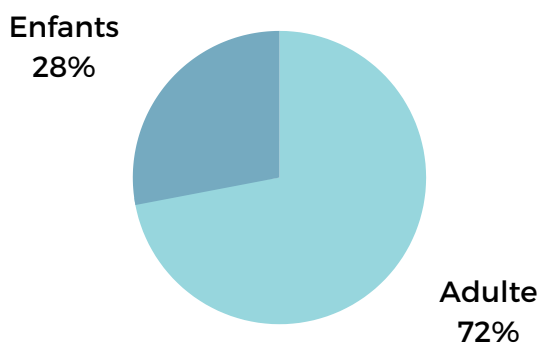


SPR-CISR

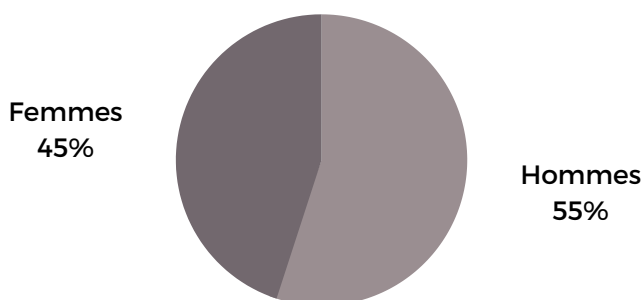


PROFIL DE LA CLIENTÈLE HÉBERGÉE

Ratio adulte/enfant



Ratio homme/femme



OFFRE DE SERVICES

Accueil psychosocial



Le service d'accueil du PRAIDA s'avère la porte d'entrée des services de santé et des services sociaux pour la clientèle des demandeurs d'asile ainsi que toute autre personne en processus de régularisation de statut migratoire. Les services qui y sont offerts sont :

- Évaluation des besoins et dépistage des facteurs de risque ;
- Évaluation de l'admissibilité à l'hébergement temporaire ;
 - Avoir peu de ressources financières, aucun réseau à Montréal et être arrivé depuis moins de 10 jours au Québec (à l'exception des personnes sortant de Centre de surveillance de l'Immigration (CSI))
- Information sur les démarches d'immigration, d'installation et d'intégration.
- Orientation vers des ressources et services complémentaires, à l'interne et à l'externe.

Faits saillants

- Adaptation de nos services au contexte pandémique en intégrant la téléconsultation lorsque celle-ci répondait au besoin
- Mise en place d'un système de rendez-vous
- Activités de *reaching out* auprès des demandeurs d'asile allophones ou de 60 ans et plus arrivés durant l'année 2019 afin de les informer et sensibiliser à la pandémie et aux mesures de prévention.
- Création d'un bulletin interne PRAIDA
- Création d'une boîte vocale pour les usagers ayant des demandes d'ordre psychosocial (2156 appels)
- 3554 nouveaux usagers comptabilisés
- Plus de 6000 interventions au cours de l'année
- 1698 appels traités sur la boîte vocale destinée aux professionnels externes
- 187 nouvelles demandes de service SBF

Projet pilote Parc Extension

Le PRAIDA a mis sur pied un projet pilote dans le quartier Parc-Extension, avec la présence de travailleurs sociaux du PRAIDA au CLSC, deux journées par semaine. L'objectif de ce projet est de rejoindre la population des demandeurs d'asile sud-asiatiques, car ils sont peu représentés dans les services du PRAIDA. Notons que l'Inde figure parmi les principaux pays de provenance des demandeurs d'asile à la CISR et le PRAIDA a le souci de leurs offrir ses services dont ils pourraient bénéficier. Depuis la création du projet pilote, 80 dossiers ont été référés.

OFFRE DE SERVICES

Accueil santé



Les infirmières au PRAIDA reçoivent les demandeurs d'asile qui présentent une problématique de santé nécessitant d'être orientée, selon leurs besoins, vers des ressources et professionnels de la santé (maladies chroniques, femmes enceinte, etc.).

Faits saillants

- Les infirmières ont été très sollicitées en raison des difficultés d'accès aux services médicaux
- Création d'une boîte vocale pour les usagers ayant des besoins de santé (1617 appels)
- 1686 visites ont été enregistrées à l'accueil santé
- Suspension temporaire des activités de vaccination régulière en site d'hébergement en raison de la pandémie
- Projet pilote pour la prise de rendez-vous en collaboration avec Forcemédic Henri-Bourassa et Bonjour Santé

Projet pilote – Sage-femme

Parmi les femmes hébergées dans nos sites, on compte la présence de femmes enceintes. Ces femmes enceintes migrent au Québec à différents stades de leur grossesse. Pour répondre à leurs besoins et les soutenir dans une prise en charge précoce et adaptée, le PRAIDA s'est associé à la Maison des Naissances de Côte-des-Neiges, dans le cadre d'un projet pilote afin, de mettre en place une trajectoire de soins adaptés aux femmes demandeuses d'asile enceintes.

Faits saillants

- 63 références pour des suivis de grossesse
- Compte tenu des mesures sanitaires entourant la pandémie, ce service a été interrompu de la fin-mars au début septembre 2020

OFFRE DE SERVICES

Hébergement



Offrir un hébergement temporaire suite à une évaluation de l'admissibilité. En collaboration avec le YMCA, le PRAIDA gère 2 sites d'hébergement temporaire, dont un en dormance depuis le 15 mai 2020, compte tenu du faible taux d'arrivées de demandeurs d'asile.

- Offert pour 2 semaines
- Espace sécuritaire
- 3 repas par jour
- Intervention psychosociale ponctuelle (travailleur social)
- Besoins ponctuels de santé (infirmière).

Des aménagements dans les milieux d'hébergement se sont avérés nécessaires afin de respecter les mesures de prévention et de contrôle des infections reliées à la COVID-19. Par ailleurs, des zones chaudes ont été créées afin que les personnes ayant reçu un test positif à la COVID-19 puissent être placées en quarantaine de façon sécuritaire pour les autres résidents et eux-mêmes. Les infirmières procédaient à une surveillance quotidienne des symptômes pour toutes les personnes hébergées et une équipe de dépistage mobile se déplaçait au besoin.

De plus, les activités en hébergement temporaire en collaboration avec les partenaires ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre. En contexte régulier, des ateliers et conférences sont organisés quotidiennement sur les sites d'hébergement afin d'outiller les demandeurs d'asile dans leur intégration au Québec et au Canada.

Faits saillants

- Mise en dormance du site Royal-Victoria
- Révision de la trajectoire d'arrivée à partir de Lacolle en collaboration avec l'ASFC, IRCC et l'Agence de santé publique canadienne
- Collaboration avec l'ASFC pour l'accueil de demandeurs d'asile libérés de la détention au CSI
- Élargissement des critères relatifs au soutien accru
- 86 références soutien accru
- 10 cas COVID en hébergement

OFFRE DE SERVICES

Suivi adulte



L'équipe de suivi psychosocial assume les interventions à moyen et long terme auprès des clientèles plus vulnérables, référées par l'équipe de l'accueil ou par d'autres professionnels provenant de divers organismes.

Parmi les usagers de ce service, diverses problématiques sont vécues : problèmes de santé mentale découlant de la migration non planifiée ou de la précarité du statut d'immigration, deuils multiples, situations diverses reliées aux chocs culturels, violence organisée et stress post-traumatique.

Faits saillants

- 172 nouveaux usagers ont bénéficié d'un suivi psychosocial
- Augmentation des besoins suivis en raison de problématiques diverses reliées à la pandémie



Suivi MNA

Le PRAIDA est responsable de la prise en charge des mineurs non accompagnés et ce, dès leur arrivée au Québec et jusqu'à l'obtention de la résidence permanente ou la majorité.

L'hébergement de ces jeunes varie selon 3 scénarios soient, dans une famille d'entraide, en appartement semi-autonome ou dans l'une des ressources des Centre Jeunesse de Montréal et de la famille Batshaw. Afin de préserver les unités familiales et l'appartenance culturelle, les jeunes qui ont un réseau élargi au Canada peuvent être hébergés dans celui-ci. Les capacités de la famille ou de la personne à s'occuper du jeune seront évaluées par une intervenante du PRAIDA et un suivi sera également fait tout au long de la prise en charge du jeune. Ce sont ces familles que l'on désigne "familles d'entraide".

Faits saillants

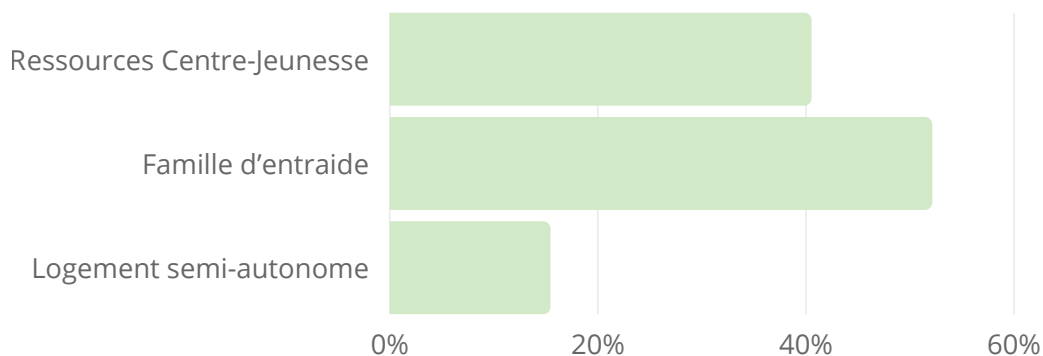
- 87 dossiers ouverts
- 23 nouveaux dossiers pour l'année
- 62 dossiers ont été fermés
- Mise sur pied d'un groupe de travail ministériel sur les questions de garde et de tutelle

Principaux pays de provenance des MNA

HAÏTI	RDC	ANGOLA	MEXIQUE	COLOMBIE	PAKISTAN
					
1	2		3		

OFFRE DE SERVICES

Scénarios d'hébergement



Représentation désignée



Représenter et protéger les intérêts de l'utilisateur en l'informant et le soutenant dans ses démarches.

Les travailleurs sociaux de la représentation désignée sont mandatés par la Commission de l'Immigration et du statut de Réfugié (CISR) afin de représenter les demandeurs n'ayant pas les aptitudes nécessaires dans le cadre de leur cause devant la Commission.

Faits saillants

- Suspension des audiences et passage aux audiences en mode virtuel
- Nombre de dossiers actifs : 127, dont 58 dossiers de MNA

102	SPR
8	SAR
5	SAI
2	ERAR
9	Enquêtes
1	Révision de détention

OFFRE DE SERVICES

Bilan de santé et de bien-être des réfugiés



Comme les 13 autres cliniques de réfugiés mandatées pour offrir le service de bilan de santé et de bien-être des réfugiés (BSR), le PRAIDA, en collaboration avec l'équipe du CDAR, l'offre aux réfugiés réinstallés résidant sur l'Île-de-Montréal et dans les autres villes québécoises non desservies par une autre clinique de réfugiés.

- Évaluation psychosociale par une travailleuse sociale et références vers les services appropriés.
- Évaluation de l'état de santé par une infirmière et références vers les services appropriés.

Faits saillants

- Parmi les 706 personnes arrivées sur le territoire montréalais, 672 (95 %) étaient parrainées par la collectivité et 34 (5%) par l'État
- 117 références ont été reçues sur l'ensemble des notifications de personnes parrainées par la collectivité et étatiques (17 %)
- Les réfugiés parrainés par la collectivité sont difficilement joignables puisque les coordonnées ne sont pas nécessairement inscrites sur la notification d'arrivée au terminal (NAT)
- L'équipe de la Clinique des réfugiés a organisé une activité de reaching-out auprès des personnes arrivées au cours des 6 mois précédant la pandémie afin de faire de l'enseignement sur la COVID19 et dépister des besoins émergeant liés à la pandémie
- Les activités ont dû être adaptées au contexte pandémique afin de se conformer aux orientations ministérielles
- Soutien du CSAI dans la mise en place des mesures de quarantaine à l'arrivée
- Clinique de référence identifiée par le MIFI pour les réfugiés réinstallés ayant une problématique de santé, quelque soit la ville de destination, durant leur séjour de 3 jours en quarantaine à l'hôtel à Montréal
- Participation à un comité consultatif regroupant des cliniques des réfugiés afin de proposer des recommandations au MSSS pour la Passerelle – Vers un avenir en santé

Clinique des demandeurs d'asile et réfugiés (CDAR)



Composée de médecins, d'infirmières et d'IPS, la clinique des demandeurs d'asile et réfugiés, située au CLSC Côte-des-Neiges, est la seule clinique médicale spécifiquement dédiée à la population des demandeurs d'asile au Québec (maladies chroniques instables, santé mentale).

- 294 nouveaux usagers
- 5 809 consultations

OFFRE DE SERVICES

Rayonnement, recherche et enseignement



Les activités de sensibilisation et de recherche au PRAIDA s'inscrivent en conformité avec les 6 volets de la mission universitaire du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Ces activités incluent :

- La sensibilisation des professionnels et partenaires œuvrant auprès des demandeurs d'asile quant au parcours migratoire, les différences de statuts et de droits, les rôles et responsabilités, la trajectoire de la demande d'asile, les services offerts au PRAIDA;
- Les activités de recherche autour des thématiques touchant la problématique des demandeurs d'asile et des réfugiés;
- La participation à des colloques, des tables de concertation et des ateliers de formation, etc. sur des sujets qui touchent les demandeurs d'asile et les réfugiés;
- L'accueil et les échanges avec des équipes étrangères qui œuvrent à l'international auprès des demandeurs d'asile.

Faits saillants

- Plus de 1500 personnes rejointes par les activités de rayonnement du PRAIDA
- 15 sensibilisations/présentations données à des équipes externes
- Webinaire spécial (17 juin 2020) - Demandeurs d'asile en contexte de pandémie - État de la situation
- Une série de 5 webinaires a été réalisée en collaboration avec le CERDA
- Présentation au 23e congrès Métropolis Canada – Migrants, migration et mobilité : Réaction et reprise face à la COVID-19
- Participation à titre d'expert à un balado réalisé par le CSAI
- Présentation dans un cours de maîtrise de l'école de santé publique de l'UdeM
- Présentation à la table des pharmaciens de DLM
- Participation à 3 projets de recherche – Pratique de pointe, Intervention avec interprète en contexte de crise sanitaire, S'installer : Comprendre les enjeux du parcours et de l'intégration des demandeurs d'asile au Québec
- Projet McGill – PRAIDA reconnu comme organisme partenaire dans le cadre du cours de médecine CHAP
- Collaboration avec le SHERPA pour la réalisation d'une évaluation de programme du PRAIDA
- 1 stagiaire accueillie

OFFRE DE SERVICES

Partenariat



Le PRAIDA est appelé à travailler en collaboration avec plusieurs organismes communautaires et institutionnels, afin de mieux répondre aux besoins des demandeurs d'asile et de faciliter leur accès aux différents programmes et services.

Le PRAIDA siège sur plusieurs comités et tables de concertation, à titre de président ou de participant.

Comités et collaborations

- Comité consultatif sur la qualité des services (IRCC, ASFC et les partenaires)
- Comité pour les services aux jeunes issus des communautés ethnoculturelles et leurs familles
- CISR et les partenaires (CISR et les partenaires)
- Statutaire avec la SPR
- BINAM
- Comité ADAQ – TCRI
- Comité RIVO-PRAIDA
- Comité des partenaires PRAIDA (MIFI, MTESS, CSDA, MSSS)
- Hébergement temporaire (YMCA)
- Sous-comité Migrants sans assurance médicale (MSAM)
- Comité intérêt supérieur de l'enfant/alternatives à la détention (HCR et autres partenaires)
- Soutien accru en matière de recherche de logement (MIFI, Carrefour Le Moutier, CANA, Centre des femmes)

Projections 2021-2022

- Collaborer avec les universités pour offrir des sensibilisations dans les cohortes étudiantes
- Consolidation de nos sites d'hébergement temporaire
- Réviser la trajectoire de services pour les réfugiés afin de répondre aux besoins dans les délais requis
- Révision du mandat et du fonctionnement de l'équipe de représentation désignée en collaboration avec la CISR
- Réviser la Politique de fonds d'aide pour les demandeurs d'asile
- Définir le déploiement du mandat provincial du PRAIDA
- Définir l'offre de formations/sensibilisations offertes par le PRAIDA
- Pratique de pointe en collaboration avec le SHERPA
- Poursuivre notre mission auprès des demandeurs d'asile et réfugiés réinstallés